

## République Française Liberté – Égalité – Fraternité

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

## COMMUNE DE BELLEFONTAINE

## **DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE**

Les formulaires doivent être déposés en Mairie, à l'attention du secrétariat général, au minimum 15 jours avant la manifestation : mairie@ville-bellefontaine.fr

1. Coordonnées du demandeur :  Nom :	Cadre réservé aux services
Prénom :	Date de la demande :
Adresse complète :	Date de la demande.
Téléphone :	Date de traitement :
Adresse e-mail :	
Raison Sociale :	Observations (controlles
N°SIRET:	Observations éventuelles :  ———————————————————————————————————
2.Demande d'emplacement de commerce non sédentaire :	
Je soussigné(e), M/Mme,	
Représentant légal de,	
a l'honneur de solliciter un emplacement sis	
sur le domaine public, afin d'exercer l'activité de commerçant ambulant à l'occasion de la manifestation suivante :	
Prévue le	
3. Renseignements concernant le véhicule (cas échéant) :  Type de véhicule :	
Numéro d'immatriculation :	
4. Renseignements concernant l'activité :	
Préciser les marchandises/denrées que vous souhaitez vendre :	

6. Pièces à fournir :
□ Justificatif d'identité (copie carte d'identité, Passeport ou Permis de conduire)
☐ Justificatif de domicile (quittance E.D.F, téléphone, etc,)
□Contrat d'assurance (responsabilité civile et professionnelle)
☐Un extrait du registre de commerce daté de moins de 3 mois, le cas échéant.
□Carte grise du véhicule de vente, <b>le cas échéant.</b>
□Contrat de conformité de l'installation électrique ou à gaz du véhicule, le cas échéant
□Copie du certificat d'hygiène et sanitaire du véhicule en cours de validité (pour l'alimentaire)
□Copie ou récépissé de déclaration de la licence de boissons, <b>le cas échéant</b>
AVERTISSEMENT A
Ce formulaire constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite.
<ul> <li>Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles, précaires et révocables, elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce.</li> </ul>
<ul> <li>Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé.</li> </ul>
<ul> <li>L'autorisation fait obligation à son titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent (paiement de la redevance d'occupation du domaine public fixée par délibération du conseil municipal).</li> </ul>
<ul> <li>Tout changement de véhicule doit recevoir l'accord préalable de la commune.</li> </ul>
<ul> <li>Le domaine public sur lequel votre point de vente est installé devra être nettoyé quotidiennement.</li> </ul>
Je soussigné(e), M/Mme (nom et prénom)
certifie exacts les renseignements qui sont dans la présente, m'engage à informer l'Administration de tout changement relatif à ma situation professionnelle ou personnelle, et de tout changement de véhicule.
Je m'engage à respecter les dimensions qui me seront autorisées, et à me conformer strictement au règlement des autorisations d'étalages et de terrasses, à acquitter l'éventuelle redevance correspondante. Je m'engage également à respecter l'ordre public ainsi que les règles applicables en matière d'hygiène et
de sécurité alimentaire.
Fait à :
Le :
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :